

BUDGET 2019 : MAÎTRISER LES DÉPENSES



CYRILLE DRUJON D'ASTROS,
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

« Une fois de plus, c'est un budget qui a été construit dans la rigueur et dans le souci de la dépense juste.

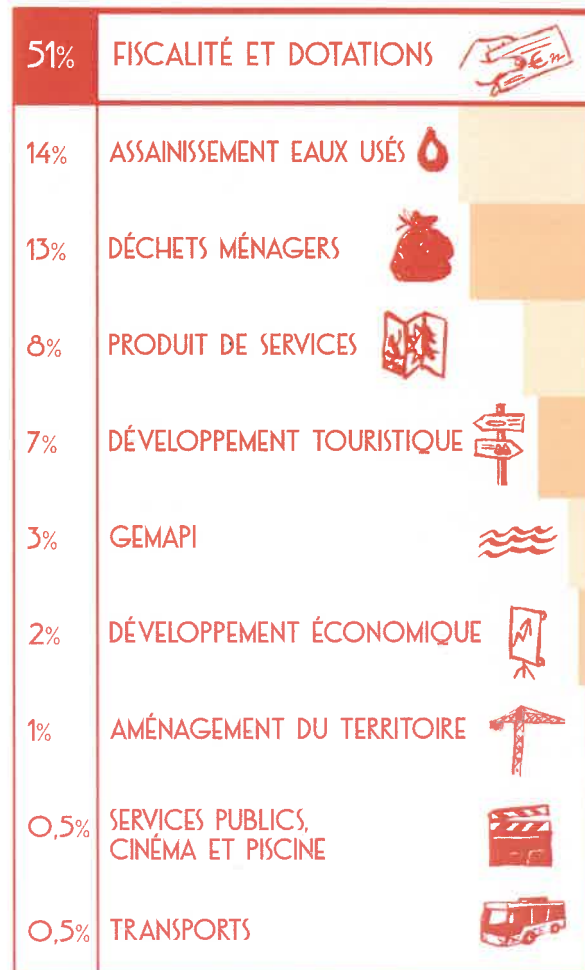
Cette gestion budgétaire rigoureuse nous permet de continuer à assurer les missions qui sont les nôtres, malgré les baisses régulières de dotations de l'Etat, et surtout de continuer à investir pour le bien du territoire.

L'enjeu principal pour la collectivité est de continuer ses efforts de maîtrise budgétaire pour absorber les nouvelles compétences qui nous ont été transférées, notamment la compétence GEMAPI, la gestion du cinéma et de la piscine intercommunale, tout en donnant à ces compétences et structures une vraie dynamique.

Fiscalement parlant, notre objectif doit être la stabilité. Il nous faut continuer cette démarche d'optimisation de l'organisation et des moyens pour trouver des marges de manœuvres qui nous permettent d'investir au mieux afin de développer l'activité économique et les services à la population. »

D'OÙ VIENNENT LES RESSOURCES ?

RÉPARTITION POUR 100€



Les mesures clés :

1. Garantir la stabilité de la fiscalité pour les ménages
2. Poursuivre l'action pour améliorer les équipements et les services aux habitants et entreprises
3. Poursuivre les efforts de la maîtrise de la dépense des services et l'optimisation de l'organisation des services
4. Engager l'avenir du développement du territoire

Comment est financé la CCPE ?

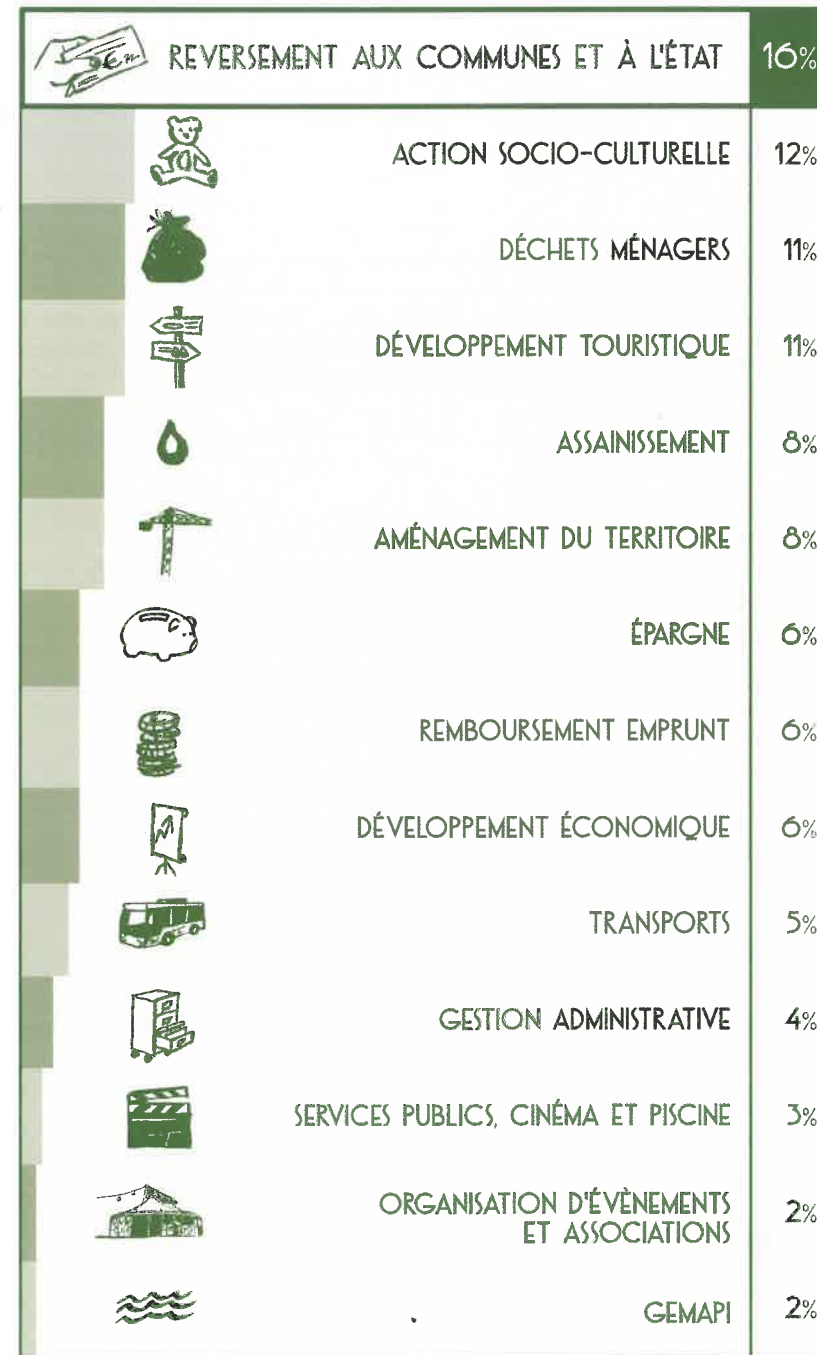
- Par les dotations de l'État, subventions de la Région, du Département ...
- Par la redevance assainissement
- Par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- Par la fiscalité des ménages (une part de l'impôt sur le foncier bâti et non bâti et sur l'habitation)
- Par la fiscalité des entreprises
- Par la participation des usagers à certains services

2019

STABILITÉ DES TAUX D'IMPOSITION	
COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES	35,89%
TAXE D'HABITATION	8,81%
TAXE FONCIÈRE BÂTI	10,04%
TAXE FONCIÈRE NON BÂTI	68,20%
TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES	11,92%

COMMENT SONT UTILISÉES LES RESSOURCES ?

RÉPARTITION POUR 100€



LE BUDGET TOTAL 2019 EST DE

23 MILLIONS D'EUROS,
DONT **15,6** MILLIONS D'EUROS
POUR LE FONCTIONNEMENT,
ET **7,6** MILLIONS D'EUROS
POUR L'INVESTISSEMENT.

LES GRANDS PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT POUR 2019 (PRINCIPALES OPÉRATIONS)

ASSAINISSEMENT À LA ROCHE-DE-RAME Creation d'une station d'épuration	2 376 720 €
RÉHABILITATION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE DU PAYS DES ÉCRINS et réseaux d'assainissement	1 560 000 €
AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE MUTUALISÉ À VALLOUISE dans les anciens locaux communaux	385 000 €
ÉTUDES ET TRAVAUX À VALLOUISE Protection du centre bourg contre les crues	385 018 €
GESTION DES DÉCHETS Acquisition d'un camion de collecte d'ordures ménagères	180 649 €
PROTECTION DU CAMPING LES ALLOUVIERS À FREISSINIÈRES contre les crues (GEMAPI)	120 000 €
GESTION DES DÉCHETS Creation d'un quai de transfert à la déchetterie de l'Argentière-La Bessee	95 109 €
ÉTUDE VOIE VERTE À VALLOUISE	45 280 €
ÉTUDES DES ZONES D'ACTIVITÉS DU PLANET À LA ROCHE DE RAME ET DE BEAUREGARD À L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE	40 454 €